

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er avril 2025

---

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## SOUS-AMENDEMENT

N° AC1234

présenté par  
Mme Taillé-Polian et les membres du groupe Écologiste et social  
à l'amendement n° AC1090 (Rect) du Gouvernement

-----

### ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 2 par les mots :

« , après avis conforme de l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement motivé par l'opposition au projet de holding et l'absence d'étude d'impact sérieuse sur l'avenir des 15.000 agents des médias publics